

on n'en voit que quelques tiges éparses çà et là; tantôt, au contraire, elle couvre complètement le terrain à l'exclusion de toute autre plante.

Le cultivateur pourrait avec facilité corriger cette inégalité dans la venue de cette espèce fourragère. Il n'aurait pour cela que la peine de bien choisir sa semence, de n'employer que des graines parfaitement mûres; de les bien mélanger avec les semences des autres plantes qu'il veut faire entrer dans sa prairie et de répandre le tout le plus uniformément possible. Mais généralement, on n'aime pas à se troubler pour si peu, parce que, d'abord, l'agrostis commune se resème d'elle-même et qu'ensuite, on se contente de s'emparer, sans plus de soins, des balayures des feuil, sans se douter que, par ces graines, il en est quelques-unes qui sont considérées, avec raison, comme plantes nuisibles et que la plupart des bonnes graines qui s'y trouvent ne sont pas assez mûres pour donner naissance à des plantes vigoureuses.

Le franc-foin est peu difficile sur le choix du terrain; on le rencontre dans un grand nombre de sols de nature très-diverses; cependant il affectionne particulièrement les terrains argileux, meubles, mais il donne encore un produit passable dans les sols un peu secs et même siliceux.

Quoique cette graminée s'emploie de préférence pour la formation des prairies, on la rencontre néanmoins très-souvent dans les pâturages où les bestiaux la consomment avec avidité, pourvu qu'on la tienne toujours rase; parce que si on la laisse former ses fleurs, elle devient dure et peu savoureuse. Par conséquent l'emploi de cette plante comme herbe à pâturer ne sera avantageux qu'à condition d'y ramener les animaux très-souvent, et de ne lui laisser que juste le temps de reprendre après chaque tonte.

Les graines de franc-foin se sèment à raison de 6 livres par arpent ou un demi-minot, lorsqu'on les sème seules, ce qui n'est pas ordinairement le cas.

GLYCÉRIE FLOTTANTE.

Cette graminée, dont le nom vulgaire est *herbe à la manne*, possède les caractères botaniques suivants :

Vivace. Chaume de 3 à 5 pieds de long, comprimé, couché-radicant, puis redressé. Feuilles planes, linéaires, assez larges, courtes, très-glabres, les inférieures souvent flottantes, à gaines nervées, lisses. Panicule de 12 pouces de long, à branches simples, inégales, appliquées, à la fin écartées. Epillets de $\frac{1}{2}$ pouce à 1 pouce de long, cylindriques, appliqués, fleurs verdâtres. (L'abbé Provancher.)

Cette plante nommée aussi *paturin flottant*, se recommande à la consommation des animaux par son fourrage abondant et de bonne qualité. Il est tardif et convient particulièrement aux pâturages et aux prairies des terrains très-humides. Dans cette dernière circonstance surtout, aucune autre plante ne peut rendre aux cultivateurs de plus grands services et aucune ne lui est supérieure comme fourrage vert.

En Ecosse, on la fait presque toujours entrer dans la formation des prairies humides et encore en assez forte proportion.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous n'avons que peu de chose à dire aujourd'hui relativement au Canada. La plus importante nouvelle, c'est qu'on s'occupe actuellement de la fortification des villes de St. Jean (N. B.), de Montréal et de celles qui sont situées à l'Ouest de cette dernière.

A cet effet, les Chambres auront à voter la somme de £1,100,000.

Le procès du président Johnson paraît toucher à son terme. Il est de plus en plus probable qu'on prononcera sa déchéance. Quel sera donc en définitive le résultat de ce remue-ménage? Ce pourra bien être de créer aux Etats-Unis un état de chose tout-à-fait révolutionnaire. Tous les pouvoirs, exécutif et judiciaire, seront concentrés entre les mains d'un seul corps, le Congrès, dont rien ne contrebalancera plus l'autorité, et l'autorité de la Cour suprême, qui avait le droit de se prononcer sur la constitutionnalité des actes du Congrès, et le principe de la souveraineté des Etats ne seront plus rien. Rien n'opposant plus de digues aux volontés du Congrès, il pourra alors se porter à tous les excès. Si Dieu permet qu'il en arrive ainsi, nos voisins n'auront qu'à se frapper la poitrine; s'ils avaient aimé la justice et la vérité un peu plus que l'or et l'argent; s'ils n'avaient pas tout sacrifié aux grossiers intérêts de la matière, ils auraient eu des jours plus prospères et plus sereins.

On parle de la formation dans les Etats du Sud d'une société secrète, qui a nom Ku-Klux-Klan. Les ramifications de cette société s'étendraient jusqu'à Washington, et ses adeptes auraient pour but de se défaire secrètement, par le poignard ou autrement, des hommes du Nord qui sont opposés à ce que les Etats du Sud rentrent dans leurs anciens droits et privilèges, et cessent d'être traités en pays conquis.

Les grands journaux, ceux d'Europe surtout, ne tarissent point en fait de commentaires sur la grande majorité qu'a ralliée M. Gladstone en proposant des mesures très-favorables à l'Irlande. Tous les catholiques se réjouissent sincèrement de ce commencement du triomphe de la raison et de la justice; ils espèrent que l'Angleterre comprendra enfin qu'il n'y a de salut pour elle que dans la noble détermination qu'elle prendra de mettre les catholiques d'Irlande sur le même pied que les protestants. Des journaux protestants mêmes, depuis la victoire remportée par M. Gladstone, ont dit hautement que l'Eglise établie est une monstrueuse institution. L'Irlande en effet est un pays catholique avec une Eglise légale protestante et un clergé protestant bien doté, tandis que l'Eglise, à laquelle appartient la grande majorité du peuple, est expressément considérée comme n'existant pas, en vertu des lois votées par le Parlement, et que tous les actes de son administration, à l'exception de l'administration du mariage, sont, légalement parlant, ou nuls ou sujets à des pénalités légales.

Le 26 mars dernier, le P. Graty, de l'Oratoire, a été fait membre de l'Académie française, et, dans cette enceinte où il n'y a pas longtemps encore le nom de Dieu ne pouvait être prononcé sans provoquer des rires, il a flétri le dix-huitième siècle, celui qu'a fait Voltaire; il a imprimé un stigmate au front de la révolution, tout en l'épargnant un peu trop; il a déclaré qu'aucun progrès politique ou social n'est possible sans un progrès moral et religieux, fondé sur l'Evangile et sa force régénératrice. Il a été vivement applaudi, ce qui est de bon augure.

C'est le P. Félix qui cette année encore a prêché le carême à Notre Dame de Paris. Ses conférences, parfaitement écrites, véritablement éloquentes et profondément pensées sont destinées à produire un grand effet. Elles ont pour sujet *le Progrès par la Religion*. Le savant prédicateur s'applique surtout à combattre l'athéisme ou négation de Dieu, et il s'exouse d'avoir à lutter sur ce terrain. Un pareil sujet aurait en effet provoqué l'étonnement de ceux qui sous les mêmes voûtes entendirent la parole catholique au XVIIe siècle, mais il est aujourd'hui nécessaire de l'aborder, puisque l'athéisme est la plaie horrible de la société vivante, le véritable choléra des intelligences. Impossible de le nier, à moins donc de nier qu'il fait jour en plein midi, notre malheureux siècle est en proie à l'erreur universelle, radicale, absolue. On ne s'attaque plus de nos jours, comme